

République française

Département du TARN

Arrondissement :

Castres

MAIRIE de VABRE

Tél : 05 63 74 40 60

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE**

Séance du 09 juillet 2025

Date de la convocation:
03/07/2025

*Le neuf juillet deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Françoise PONS, Maire
de Vabre*

Membres en exercice :

14

Présents : 12

Représentés : 1

Votants : 13

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Marie
WILTORD RIBOULET, Claude SALVETAT, Michel CALS, Christine
GAILLARD, Didier GUY, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe
MUR, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Absent(es) représenté(es) : Laurence JULIEN représentée par Aurore
VAREILLES

Absent(es) : Romain DECOURT

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2025 050

Objet : Régularisation emprise chemin de la Boulière parcelle AZ 292

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'afin de mettre en concordance le tracé du chemin de la Boulière avec la réalité du terrain, il convient de régulariser l'emprise de cette voie en achetant la parcelle cadastrée section AZ n°292 d'une superficie de 02ca appartenant à l'indivision MAILHE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir la parcelle cadastrée section AZ n°292 d'une superficie de 02ca appartenant à l'indivision MAILHE,
- **Fixe** le prix d'achat à 03,00 € (trois euros) soit 1,50 € le m²,
- **Précise** que l'acte sera établi sous la forme administrative,
- **Autorise** le 2nd adjoint à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à cette opération.
- **Autorise** le Maire à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Françoise PONS

Madame Françoise Pons

Maire de Vabre



Maire de VABRE

Michel PERALES

Secrétaire de séance

